

Note Méthodologique : Plan d actions en Risques Professionnels

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre de pilotage pour réduire durablement accidents et expositions, en reliant risque, arbitrage, ressources et preuve d'efficacité.

- Interface entre conformité, engagements de la direction et réalité opérationnelle.
- Rend visibles priorités et jalons, facilite la coordination (HSE, managers, supports).
- Système vivant, révisé périodiquement, soutenu par des indicateurs lisibles.
- Repères: alignement ISO 45001 §6.1.2; mise à jour DUERP annuelle.

Point clé : Ce n'est pas un simple registre : chaque action est reliée à un danger, un critère d'acceptation et une preuve d'efficacité.

Objectifs de la mission

- Ramener les expositions à un niveau acceptable et sécuriser la conformité.
 - Démontrer l'amélioration continue (baisse expositions, incidents, presque accidents).
 - Atteindre 90 % de clôture des actions critiques sous 180 jours.
 - Tenir une revue formelle au minimum 4 fois/an.
 - Assurer une traçabilité probante et des critères d'acceptation clairs, appropriés par les managers.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre :

- Risques sécurité, santé, conditions de travail, facteurs organisationnels.
- Interactions avec sous-traitants et visiteurs.
- Sources: DUERP, audits, observations terrain, incidents, contrôles réglementaires, suggestions.

Livrables :

- Plan de projet, matrice RACI, modèle de fiche action, charte de preuves.
 - Cartographie des risques, liste des écarts réglementaires, causes racines.
 - Fiches actions SMART avec jalons, critères d'acceptation et preuves attendues; registre central unique.
 - Tableau de bord et synthèses mensuelles; revues et décisions tracées.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et gouvernance

- Définir portée (sites, métiers), références (DUERP, audits), règles de preuve, fréquence des revues.
- Produire: plan de projet, RACI, modèles de fiches, charte de preuves; caler revue mensuelle et jalons trimestriels.
- Risques: absence de sponsor, dispersion des responsabilités; désigner un référent pilote et des relais.

Étape 2 – Diagnostic et analyse des risques

- Relier chaque action à un danger, une cause et un effet attendu; compléter données manquantes (mesures, incidents).
- Standardiser la criticité (gravité, probabilité, maîtrise).
- Livrables: cartographie des risques, écarts réglementaires, causes racines; organiser tournées terrain et vérifications croisées.

Étape 3 – Priorisation et arbitrages

- Utiliser matrice risques/effort et scénarios budgétaires; arbitrer en comité (direction, HSE, production) avec critères explicites.
- Prévenir la logique “facile d’abord” via un quota d’actions critiques à court terme.
- Limiter le nombre d’actions actives par équipe pour éviter l’essoufflement.

Étape 4 – Construction du plan et jalons

- Rédiger des fiches actions SMART: objectif, responsable, ressources, jalons, preuves, critère d’acceptation.
- Mettre en place un registre central et le versioning.
- Exiger jalons intermédiaires et preuves définies dès la création.

Étape 5 – Mise en œuvre et conduite du changement

- Lever les obstacles (approvisionnements, arbitrages techniques) et coordonner interservices.
- Animer le terrain: briefings, points quotidiens, tenue de preuves (photos, check-tests), feedback.
- Valider chaque jalon avec les utilisateurs finaux; sécuriser des “petites victoires”.

Étape 6 – Suivi, évaluation et revue de direction

- Tableau de bord: lier avancement, résultats (exposition, incidents) et conformité (contrôles).
- Synthèses mensuelles et revues structurées pour arbitrer, re-prioriser et clore avec preuve.
- Imposer des contrôles d’efficacité D+30 et D+90 sur actions critiques.

Planning / durée / jalons

Élément	Délai / rythme	Repère / jalon
Cadrage et gouvernance	Mensuel / Trimestriel	Revue mensuelle; jalons trimestriels fixés dès le départ

Actions "très graves"	≤ 15 jours	Repère de priorisation
Actions critiques (prioritaires)	≤ 30 jours	Revue hebdomadaire jusqu'à risque résiduel acceptable
Risques "moyens"	≤ 60 jours	Repère de priorisation
Contrôles d'efficacité (actions critiques)	D+30 et D+90	Preuve d'impact avant clôture
Gouvernance périodique	90 jours / 180 jours / 12 mois	Revue de direction tous les 90 jours; 90 % d'actions critiques sous 180 jours; DUERP mis à jour annuellement

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (direction, HSE, managers) :

- Assurer le sponsoring de direction; nommer un référent pilote et des relais de proximité.
- Participer au comité d'arbitrage (direction, HSE, production); décider et allouer les ressources.
- Exécuter les actions, consigner les preuves (photos, PV, mesures) et réaliser les contrôles à D+30/D+90.
- Animer le terrain (briefings, points quotidiens) et limiter à 10 actions actives par équipe.

Consultant (en conseil) :

- Cadrer la démarche: plan de projet, RACI, modèles de fiches, charte de preuves.
- Conduire l'analyse des risques et standardiser la criticité; compléter les données manquantes.
- Outiller la priorisation (matrice risques/effort, scénarios budgétaires) et préparer les arbitrages en comité.
- Structurer le plan: fiches actions SMART, registre central; suivre l'avancement et produire des synthèses mensuelles/tableau de bord.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- DUERP et évaluations existantes; historiques d'audits, incidents, contrôles réglementaires.
- Observations terrain et mesures d'exposition; compléments de données planifiés.
- Échelle standardisée de criticité (gravité, probabilité, maîtrise) et codage des risques commun.
- Modèle de fiche action, charte de preuves et référentiel/registre central unique.
- Indicateurs clés et formats homogènes pour la consolidation (multi-sites).
- Ressources et scénarios budgétaires pour arbitrer la priorisation.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité d'arbitrage (direction, HSE, production) avec critères explicites; décisions tracées.
- Revue mensuelle et jalons trimestriels; revue de direction tous les 90 jours; au moins 4 revues/an.
- Tableau de bord liant avancement, résultats et conformité; transparence et accès partagé.
- Contrôles d'efficacité D+30/D+90 pour actions critiques; preuve obligatoire avant toute clôture.

- Limiter à 10 actions actives par équipe; quota d'actions critiques à court terme; gel/dégel en cas de surcharge.
- Tournées terrain structurées et vérifications croisées pour fiabiliser les données.
- Vigilances: éviter dispersion, biais de données, dérives de périmètre; valider les jalons avec les utilisateurs finaux.

CABINET SST - www.cabinet-sst.com - info@cabinet-sst.com